

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Député de l'Essonne
Conseiller Municipal d'Yerres

Le 6 mars 2023

Chères collègues, Chers collègues,

Je vous ai adressé, le 10 janvier 2023, une proposition de référendum d'initiative partagée sur le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans. À ce jour, vous êtes déjà 27 à avoir confirmé votre cosignature. Comme vous le savez, 185 sont nécessaires pour enclencher le processus de collecte des signatures citoyennes. Je suis persuadé que la mobilisation des Français sera conséquente et permettra d'atteindre le seuil de 10% du corps électoral.

La réforme des retraites, souhaitée par ce Gouvernement, profondément injuste et vectrice de pauvreté, est rejetée par une large majorité de nos concitoyens. Au moment où le face-à-face entre le peuple français et le Gouvernement prend une nouvelle ampleur, seul un référendum permettrait une sortie de crise.

Chères collègues, Chers collègues, nous devons dépasser nos clivages politiques sur un sujet aussi crucial pour l'ensemble des générations de notre pays. Il serait incompréhensible de s'opposer à cette réforme, dans l'hémicycle ou dans la rue, et refuser la signature d'une proposition de loi visant à donner le dernier mot au peuple souverain.

De plus, il m'importe peu que le texte rédigé, que vous pouvez trouver en pièce jointe, soit modifié si nécessaire ou que la paternité en revienne à l'un ou l'autre. L'essentiel n'est pas là mais réside dans notre capacité à donner la parole aux Français pour bloquer la réforme sans bloquer le pays.

Je vous invite donc à me faire parvenir votre accord de cosignature.

Je reste bien entendu à votre disposition pour échanger sur ce référendum et de sa rédaction le cas échéant.

Dans l'attente de votre retour et vous en remerciant par avance, veuillez agréer, Chères collègues, Chers collègues, l'expression de mes salutations distinguées.



Nicolas DUPONT-AIGNAN